

Projet de contournement de la route 131 à Saint-Félix-de-valois

Dossier : 621106-089

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 1^{er} mars au 15 avril 2006

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de contournement de la route 131 à Saint-Félix-de-Valois a pris fin le 15 avril 2006. Conformément au mandat qui lui a été confié le 10 février 2006 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 1^{er} mars au 15 avril 2006, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La route 131 constitue l'un des principaux axes routiers nord-sud de la région de Lanaudière et, selon le ministère des Transports du Québec (MTQ), la proportion élevée de circulation dite de « transit » et la croissance marquée du camionnage au cours des dernières années ont engendré des problèmes de fluidité et de sécurité dans le secteur de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois. Le MTQ propose donc d'y aménager une voie de contournement qui passerait à l'ouest du noyau urbanisé.

Le nouveau tronçon, d'une longueur d'environ 5,1 km, débiterait à la jonction de la route 131 et du chemin Barrette pour se terminer à la hauteur du 1^{er} rang de Ramsay. Deux échangeurs y sont prévus, soit tout près de chacune des extrémités du contournement (à la hauteur des lots 195 et 196 ainsi qu'à celle du lot 518-P). Le promoteur prévoit des passages étagés au-dessus de la voie ferrée, du chemin de la Ligne-Frédéric et du rang Sainte-Marie. La largeur nominale de l'emprise serait d'au moins 35 m et comprendrait une chaussée à deux voies d'une largeur de 3,5 m chacune. Il y aurait également, de part et d'autre de la route, des accotements de 2,5 m de large et des fossés de drainage ouverts. Le projet comprend aussi deux nouveaux liens routiers : le premier pour raccorder le carrefour giratoire au chemin Barrette, le second pour raccorder l'échangeur au rang du Portage et à la rue Principale.

(Extrait du communiqué émis le 1^{er} mars 2006)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

La procédure

- La demande d'audience publique ;
- la séance d'information versus l'audience publique ;
- la période d'information et de consultation publiques ;
- la responsabilité des requérants d'une audience publique ;
- l'influence du BAPE sur la prise de décision.

Le projet

- Les raisons qui ont conduit au choix d'une route à deux voies ;
- les objectifs du projet ;
- l'origine de la demande d'une voie de contournement ;
- la justification du projet ;
- la justification du projet en terme de volume de circulation ;
- la possibilité de tenir un référendum à cette étape du projet ;
- la perspective de refuser la réalisation du projet ;

- les étapes liées à la construction de la route et le calendrier de réalisation prévu ;
- la possibilité d'accélérer les échéanciers de réalisation du projet.

La qualité de l'eau potable

- La provenance de l'étude hydrogéologique ;
- l'impact de déversements de substances toxiques sur la qualité de l'eau ;
- les risques de contamination des eaux de surface et souterraines ;
- le renouvellement de la nappe phréatique.

La sécurité

- Les impacts du projet sur la sécurité des usagers de la route ;
- les détours occasionnés aux résidents de certains secteurs ;
- les statistiques concernant les accidents routiers.

Les études de circulation

- Les données contenues dans les études origine-destination et celles de fréquentation de certains axes routiers ;
- la méthodologie et l'accessibilité des données sur les débits journaliers ;
- les données portant sur le nombre de véhicules lourds qui circulent sur la route 131 ;
- les données de circulation des usagers utilisant le chemin Barrette en direction nord.

Les impacts sur le milieu économique

- La relocalisation des commerces affectés et la disponibilité des terrains ;
- l'impact du projet sur la vitalité économique du centre de la municipalité ;
- la faisabilité et les modalités d'affichage sur les voies publiques par les commerçants ;
- la méthode d'évaluation des impacts sur les baisses de clientèle ;
- les risques de perte d'emploi associés à la diminution de l'achalandage des commerces ;
- l'éventualité du déplacement du développement régional vers le nord.

Les autres préoccupations

- La signification du nombre de décibels mentionné dans l'étude d'impacts ;
- les impacts visuels des écrans sonores et des viaducs principalement dans le secteur du rang Saint-Martin ;
- l'incidence du projet sur l'émission de permis de construction et de rénovation par la municipalité ;
- la possibilité d'effectuer des rénovations sur les propriétés situées sur le tracé et l'impact des rénovations pour les résidences à être expropriées ;
- la responsabilité de l'entretien de la route 345 après la réalisation du projet ;
- la localisation de certains lots par rapport au tracé de la voie de contournement.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	4863, rue Principale

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
Le 8 mars 2006	<i>Le Journal de Montréal</i>	
Le 8 mars 2006	<i>Le Journal de Québec</i>	
Le 8 mars 2006		<i>L'Expression</i>
Le 12 mars 2006		<i>L'Action</i>
Le 15 mars 2006		<i>L'Expression</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
1 ^{er} mars 2006 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques de la région de Lanaudière (CNW code 66) ainsi que les hebdomadaires régionaux de Lanaudière	238	Site du BAPE
28 mars 2006 Rappel de presse	Médias écrits et électroniques de la région de Lanaudière (CNW code 66) ainsi que les hebdomadaires régionaux de Lanaudière	NSP	NSP

La séance d'information

Date	Le 28 mars 2006
BAPE : Animation	Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	Marie-Hélène Roy, technicienne
Promoteur :	Mario Turcotte, directeur, direction des Laurentides-Lanaudière, MTQ Jean-Pierre Barabé, chef du service des inventaires et du plan, MTQ Gilles Labarre, chargé de projet MTQ
Assistance	275
Durée	3 heures

La revue de presse

Une revue de presse a été colligée pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette période a été principalement couverte par les médias de la région, entre autres *L'Action*, *l'Expression*, *la Vie rurale* et la station *CHLM-FM*. Les médias ont repris le contenu diffusé dans le communiqué émis par le BAPE au début de la période. Ils ont, en outre, fait ressortir les principaux impacts du projet notamment sur l'économie locale, la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que la sécurité des usagers, le niveau sonore, les aspects visuels de même que les répercussions sur les terres agricoles. La séance d'information a aussi été l'objet d'une couverture médiatique mettant en relief les principales préoccupations exprimées par la population.

Québec, le 18 avril 2006

Line Lévesque, chargée du dossier

En collaboration avec Marie-Hélène Roy, technicienne et Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication